

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil d'administration** du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, tenue le **17 décembre 2024** au Centre de services scolaire situé au 102, rue Jacques-Cartier à Gaspé et via la plateforme Microsoft Teams. La rencontre est présidée par madame Julie Pariseau, présidente.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Patricia Banville (administratrice)	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur J. Antonio Blouin (administrateur)	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Frédéric Côté (administrateur, vice-président)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Pascale Déry (administratrice)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Chantal Dufort (administratrice)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Katia Gagnon (administratrice, membre non-votant)	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Guy Giroux (administrateur)	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Félix Guay-Vachon (administrateur)	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Sylvain Leblanc (administrateur)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Claudie Malouin (administratrice)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Carline Minville (administratrice)	<input type="checkbox"/>
Monsieur Yves Marcotte (secrétaire général)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Julie Pariseau (présidente)	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Steven Richard (directeur général adjoint par intérim)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Josée Roussy (administratrice)	<input type="checkbox"/>
Madame Josée Synnott (directrice générale par intérim)	<input checked="" type="checkbox"/>

INVITÉS :

**1.0 GÉNÉRAL**

**1.1 Ouverture de la réunion et constatation du quorum**

La réunion est ouverte sous la présidence de madame Julie Pariseau, présidente. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulière et valablement ouverte.

**1.2 Présidence et secrétariat de la rencontre**

La présidente, madame Julie Pariseau, agit à titre de présidente de la rencontre et monsieur Yves Marcotte agit à titre de secrétaire.

**1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Pariseau fait la lecture de l'ordre du jour.

CA-2412-018

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE** par, madame Chantal Dufort, **ET APPUYÉE** par, monsieur J. Antonio Blouin, il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**1.4 Rapport annuel 2023-2024 du protecteur régional de l'élève**

Monsieur Jean-François Bernier, Protecteur National de l'élève, présente et dépose le rapport annuel d'activités de la protectrice régionale de l'élève pour l'année scolaire 2023-2024 de madame Chloé Corneau (absente).

**1.5 Prestation de serment de monsieur Guy Giroux**

Monsieur Guy Giroux fait lecture de sa prestation de serment.

**1.6 Prestation de serment de monsieur Sylvain Leblanc**

Monsieur Sylvain Leblanc fait lecture de sa prestation de serment.

**1.7 Prestation de serment de Madame Claudie Malouin**

Madame Claudie Malouin fait lecture de sa prestation de serment.

**1.8 Déclaration des conflits d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est signalé à cette séance.

**1.9 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2024**

Puisque le document a été rendu disponible dans les délais prescrits, la présidente est dispensée de la lecture du procès-verbal.

CA-2412-019

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE** par, madame Pascale Déry, **ET APPUYÉE** par, madame Chantal Dufort, il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Suivi au procès-verbal : Le suivi porte sur la formation à venir pour les membres du conseil d'administration et il est question de la disponibilité des administrateurs. Il est possible d'envisager que la formation se tienne une fin de semaine en présence. Un sondage sera transmis aux membres du conseil afin de connaître leurs disponibilités lors des prochaines semaines.

**1.10 Compte-rendu du comité de vérification**

Aucune rencontre n'a été tenue.

**1.11 Compte-rendu du comité des ressources humaines**

Aucune rencontre n'a été tenue.

**1.12 Compte-rendu du comité de gouvernance et d'éthique**

Aucune rencontre n'a été tenue

**1.13 Période de questions du public**

Aucune question du public

## 2.0 DIRECTION GÉNÉRALE

### 2.1 *Présentation du rapport annuel 2023-2024*

La direction générale par intérim, madame Josée Synnott, présente le rapport annuel du Centre de services scolaire pour l'année scolaire 2023-2024. Le rapport sera consigné au registre des procès-verbaux et publié sur le site Web du centre.

### 2.2 *Révocation de l'acte d'établissement de l'école Notre-Dame de Cloridorme*

**ATTENDU** la politique relative au maintien ou à la fermeture d'école du Centre de services scolaire des Chic-Chocs adoptée en vertu de l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique;

**ATTENDU** que le Centre de services scolaire des Chic-Chocs, ce faisant, a suivi adéquatement la procédure applicable notamment en respect de la Politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école;

**ATTENDU** que le Centre de services scolaire des Chic-Chocs a publiquement annoncé son intention de consulter relativement aux modifications des actes d'établissements de l'école du P'tit-Bonheur et de l'école Notre-Dame et qu'une telle consultation publique a été tenue les 21 et 22 mai dernier, le tout conformément à l'avis public publié le 28 mars 2024.

**ATTENDU** la tenue le 6 novembre 2024, d'une autre consultation relativement au projet de révocation de l'acte d'établissement de l'école Notre-Dame de Cloridorme;

**ATTENDU** qu'aucune objection ou opposition n'a été enregistrée lors de cette consultation publique;

**ATTENDU** qu'en date du 27 novembre 2024, la direction générale par intérim a rencontré les membres du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame de Cloridorme;

**ATTENDU** la résolution adoptée par les membres du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame approuvant la révocation de l'acte d'établissement de cette école;

CA-2412-020

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE** par, monsieur Guy Giroux, **ET APPUYÉE** par, monsieur J. Antonio Blouin, **ET** comme prescrit par la politique de maintien ou fermeture d'une école, il est résolu que le conseil d'administration approuve par voie de résolution la révocation de l'acte d'établissement de l'école Notre-Dame et que ledit acte d'établissement soit pour l'année 2025-2026 transféré et inscrit à l'acte d'établissement de l'école du P'tit-Bonheur.

## 3.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

### 3.1 *Règles relatives à l'admission et à l'inscription des élèves 2025-2026*

**CONSIDÉRANT** l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de procéder à l'actualisation annuelle des règles relatives à l'admission et à l'inscription des élèves;

**CONSIDÉRANT** la consultation menée auprès du comité de concertation et de développement éducatif secteur jeunes (CCDEJ), du comité de parents et du comité de participation commission du personnel enseignant.

CA-2412-021

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE** par, madame Pascale Déry, **ET APPUYÉ** par, monsieur Sylvain Leblanc, il est résolu, que le document sur les « Règles relatives à l'admission et à l'inscription des élèves 2025-2026 », soit adopté tel que présenté.

**3.2 Cadre d'organisation des services éducatifs dans les écoles 2025-2026**

**CONSIDÉRANT** l'article 236 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de procéder à l'actualisation annuelle du cadre d'organisation des services éducatifs;

**CONSIDÉRANT** la consultation menée auprès du comité de concertation et de développement éducatif secteur jeunes (CCDEJ), du comité de parents et du comité de participation commission du personnel enseignant.

CA-2412-022

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE** par, madame Chantal Dufort, **ET APPUYÉ** par, monsieur Guy Giroux, il est résolu que le « Cadre d'organisation des services éducatifs dans les écoles 2025-2026 », soit adopté tel que présenté.

**3.3 Calendrier scolaire 2025-2026, version 1**

**VU** l'article 238 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**CONSIDÉRANT** la consultation effectuée auprès du comité de concertation et de développement secteur jeunes, du comité de participation commission du personnel enseignant, du comité de parents et du syndicat;

CA-2412-023

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE** par, madame Claudie Malouin, **ET APPUYÉ** par, madame Pascale Déry, il est résolu d'adopter le calendrier scolaire 2025-2026, tel que déposé.

**4.0 SERVICE DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES**

Aucun point

**5.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Aucun point

**6.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

Aucun point

**7.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

Aucun point

**8.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

Aucun point

## 9.0 SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Aucun point

## 10.0 SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Aucun point

## 11.0 INFORMATION ET CORRESPONDANCE

### 11.1 *Nouvelles et correspondance de la présidence*

- Madame Julie Pariseau, présidente du conseil d'administration informe l'assemblée que la deuxième édition du concours de la démocratie scolaire, se tiendra le 14 janvier prochain, lors d'une séance extraordinaire. Plus d'une quarantaine de jeunes ont soumis un texte dont le thème cette année porte sur l'intimidation.

### 11.2 *Nouvelles et correspondance de la direction générale*

La directrice générale par intérim, madame Josée Synnott, mentionne que le ministère a informé les directions générales que des compressions budgétaires sont annoncées pour le secteur de l'éducation. La direction générale fera un suivi aux membres du conseil dès que l'information sera précisée.

Le Centre de services scolaire a également participé à des activités des fêtes notamment par sa présence au défilé du Père-Noël tenu à Gaspé et par une participation aux célébrations qui se sont déroulées à Sainte-Anne-des-Monts.

### 11.3 *Nouvelle du comité de parents*

Monsieur Frédéric Côté a dû quitter l'assemblée. Il a informé les membres du conseil qu'il produira un résumé écrit de la dernière rencontre du comité de parents, résumé qui sera transmis par courriel.

## 12.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

*12.1 Aucune question du public*

## 13.0 FIN DE LA RENCONTRE

### 13.1 *Levée de la rencontre*

CA-2412-024

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE** par, monsieur J. Antonio Blouin, **ET APPUYÉE** par, madame Patricia Banville, il est résolu de lever la séance.

Il est 20 h 50.

---

Julie Pariseau  
Présidente de la rencontre

---

Yves Marcotte  
Secrétaire général